

VACCINE INFORMATION STATEMENT

Vaccin recombinant contre le zona (herpès zoster) : Ce que vous devez savoir

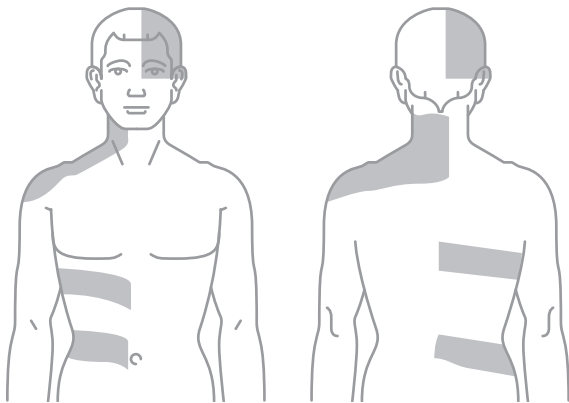
Many Vaccine Information Statements are available in French and other languages. See www.immunize.org/vis

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Consultez www.immunize.org/vis

1. Pourquoi se faire vacciner ?

Le vaccin recombinant contre le zona (herpès zoster) peut prévenir le zona.

Le zona (également appelé herpès zoster ou simplement zoster) est une éruption cutanée douloureuse, souvent accompagnée de cloques. En plus de l'éruption cutanée, le zona peut entraîner de la fièvre, des maux de tête, des frissons ou des maux d'estomac. Plus rarement, le zona peut entraîner des complications telles qu'une pneumonie, des problèmes auditifs, la cécité, une inflammation cérébrale (encéphalite) ou la mort.



Le risque de zona augmente avec l'âge. La complication la plus courante du zona est une douleur nerveuse à long terme appelée névralgie post-herpétique (NPH). La NPH survient dans les zones dans lesquelles se situait l'éruption cutanée du zona et peut durer des mois ou des années après la disparition de l'éruption cutanée. La douleur causée par une NPH peut être intense et invalidante.

Le risque de NPH augmente avec l'âge. Une personne âgée atteinte de zona est plus susceptible de développer une NPH et d'éprouver une douleur plus durable et plus intense qu'une personne plus jeune.

Les personnes dont le système immunitaire est affaibli présentent également un risque plus élevé de développer un zona et des complications dues à la maladie.

Le zona est causé par le virus varicelle-zona, qui est le même virus que celui qui provoque la varicelle. Après avoir contracté la varicelle, le virus demeure dans l'organisme et peut provoquer un zona plus tard. Le zona

ne se transmet pas d'une personne à l'autre, mais le virus qui cause le zona peut se propager et entraîner la varicelle chez quelqu'un qui n'a jamais eu ou reçu le vaccin contre la varicelle.

2. Vaccin recombinant contre le zona

Le vaccin recombinant contre le zona fournit une forte protection contre le zona. En prévenant le zona, ce vaccin recombinant protège également contre la NPH et d'autres complications.

Le vaccin recombinant contre le zona est recommandé chez :

- les adultes de 50 ans et plus
- les adultes âgés de 19 ans et plus ayant un système immunitaire affaibli en raison d'une maladie ou de traitements.

Le vaccin contre le zona est administré en deux doses. Chez la plupart des gens, la seconde dose doit être administrée 2 à 6 mois après la première dose. Certaines personnes qui ont ou auront un système immunitaire affaibli peuvent recevoir la seconde dose 1 à 2 mois après la première dose. Demandez conseil à votre professionnel de santé.

Il est recommandé aux personnes ayant déjà été atteintes du zona et à celles ayant reçu le vaccin contre la varicelle de se faire administrer le vaccin recombinant contre le zona. Ce vaccin est également recommandé chez les personnes ayant déjà reçu un autre type de vaccin contre le zona, le vaccin vivant contre le zona. Le vaccin recombinant contre le zona ne comporte pas de virus vivant.

Le vaccin contre le zona peut être administré en même temps que d'autres vaccins.



U.S. Department of Health and Human Services
Centers for Disease Control and Prevention

3. Parlez-en à votre professionnel de santé

Indiquez à la personne administrant le vaccin si la personne recevant le vaccin :

- a présenté par le passé une **réaction allergique à la suite d'une précédente injection du vaccin recombinant contre le zona**, ou si elle présente **des allergies graves mettant en jeu le pronostic vital**
- présente **actuellement un épisode de zona**
- est **enceinte**

Dans certains cas, votre professionnel de santé pourra décider de reporter la vaccination contre le zona à une prochaine visite.

Les personnes souffrant de maladies bénignes, comme par exemple un rhume, peuvent se faire vacciner. Les personnes modérément ou gravement malades doivent généralement attendre d'être guéries avant de se faire administrer le vaccin recombinant contre le zona.

Votre professionnel de santé pourra vous donner plus d'informations à ce sujet.

4. Risques de réaction au vaccin

- On observe très fréquemment une douleur légère ou modérée au bras après l'administration d'un vaccin recombinant contre le zona. Une rougeur ou un gonflement peut également apparaître au site de l'injection.
- De la fatigue, des douleurs musculaires, des maux de tête, des frissons, de la fièvre, des maux d'estomac et des nausées sont fréquents après l'administration du vaccin recombinant contre le zona .

Ces effets secondaires peuvent temporairement empêcher une personne vaccinée de mener ses activités habituelles. Les symptômes disparaissent généralement d'eux-mêmes en 2 à 3 jours environ. Vous devrez toujours recevoir la seconde dose de vaccin recombinant contre le zona, même si vous avez présenté l'une de ces réactions après la première dose.

Le syndrome de Guillain-Barré (SGB), une affection grave du système nerveux, a été rapporté très rarement après l'administration d'un vaccin recombinant contre le zona.

Il arrive que des personnes s'évanouissent après des actes médicaux, y compris une vaccination. Avertissez le professionnel de santé si vous êtes pris(e) de vertiges ou si vous présentez des troubles de la vision ou des bourdonnements d'oreilles.

French translation provided by Immunize.org



Comme avec tout médicament, il existe un très faible risque pour que le vaccin cause une réaction allergique grave, d'autres lésions graves, voire le décès.

5. Que faire en cas de problème grave ?

Une réaction allergique peut survenir une fois que la personne vaccinée aura quitté l'hôpital. Si vous observez des signes de réaction allergique grave (urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficulté à respirer, accélération du rythme cardiaque, étourdissements ou faiblesse), appelez le **9-1-1** et accompagnez la personne à l'hôpital le plus proche.

Pour les autres signes qui vous inquiéteraient, appelez votre professionnel de santé.

Les réactions indésirables doivent être signalées dans le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) (Système américain de notification des manifestations postvaccinales indésirables). Votre professionnel de santé effectuera généralement ce signalement ; vous pouvez aussi le faire vous-même. Consultez le site Internet du VAERS à l'adresse suivante www.vaers.hhs.gov ou appelez le **1-800-822-7967**. *Le VAERS est uniquement destiné à recevoir les signalements de réactions ; les membres du personnel du VAERS ne donnent pas d'avis médical.*

6. Pour en savoir davantage

- Parlez-en à votre professionnel de santé.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre région.
- Consultez le site Internet de la Food and Drug Administration (FDA) pour obtenir les notices des vaccins et des informations supplémentaires à l'adresse suivante www.fda.gov/vaccines-blood-biologics/vaccines.
- Contactez les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies) :
 - Appelez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)**, ou
 - Consultez le site Internet du CDC à l'adresse suivante www.cdc.gov/vaccines.

French

Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (*Michigan Care Improvement Registry*). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.

DCH-1189F

AUTH: P. H. S., Act 42, Sect. 2126.